

Combien va coûter l'INsécurité sociale ?

Il faut préparer l'avenir. D'accord ! En matière de sécurité sociale, l'horizon se définit à dix ou vingt ans, au moins. Une démarche prospective s'impose. Il est donc important de calculer et de mesurer l'impact des changements prévisibles.

Encore faut-il prendre en compte le plus large spectre de la réalité sociale qui se profile dans l'avenir proche.

Une telle analyse exige que soient posées au moins deux questions :

a) combien va coûter la sécurité sociale en l'an 2000, 2010, 2025... ?

b) combien va coûter l'*ins*écurité sociale en l'an 2000, 2010, 20235... ?

Le rapport qui nous est proposé étudie la première question avec soin, il calcule, il fait des projections, il analyse des courbes, il fait les comptes et il annonce les grands chapitres des déficits probables. La manière même dont sont posés les termes du débat ouvre une autoroute royale aux promoteurs de l'amaigrissement de la sécurité sociale.

La deuxième question est à peine posée : combien va coûter à notre pays cette chasse aux économies sur le dos de la sécurité sociale, quel est le prix de l'*ins*écurité sociale ? Une première facture, lourde, est faite de souffrances, d'angoisses, de découragements, de gaspillages de compétences, de mises à l'écart, d'humiliations. C'est sans doute le prix le plus lourd. Hélas, il n'est pas quantifiable au franc près ! Est-ce une raison pour ne pas le considérer, ou si peu ? La deuxième facture est peut-être plus proche du porte-monnaie. Elle est faite de tous ces coûts induits. Elle est faite de l'addition des réponses aux quelques questions suivantes.

Quel va être l'effet de la mise à l'écart des jeunes ou des chômeurs âgés sur la facture sanitaire ?

Quel va être l'effet du blocage des politiques familiales sur la consommation de médicaments, sur les machines à camoufler le stress, sur la maltraitance, sur la délinquance, sur les pratiques des toxicomanes ? (Avons-nous oublié que nous figurons parmi les champions en matière de suicide des jeunes ?) Combien vont coûter les effets d'un durcissement dans l'octroi des prestations aux personnes handicapées et aux instances qui les encadrent ? A combien estimons-nous les coûts de la mise à l'assistance des personnes qui glisseraient entre les mailles d'un filet de sécurité sociale relâché ? Et ce n'est là qu'une partie des exemples qui mériteraient d'être cités. A quelle montant va s'élever la rançon des inégalités ?

Ceux qui se souviennent des grands moments de la mise en œuvre de notre sécurité sociale ne cèdent pas à la panique ; ni non plus, d'ailleurs, à l'indifférence. Car ils savent que ces batailles ont marqué quasiment toute les étapes de la création de nos assurances sociales. Si toutes les catastrophes annoncées s'étaient produites, notre pays ressemblerait à un paysage lunaire.